

L'AUBÉPINE

Crataegus monogyna Jacq.
Crataegus laevigata (Poir.) DC.

Version 3 - Janvier 2022



LIVRET TECHNIQUE DE CUEILLETTE



L'AUBÉPINE

Crataegus monogyna Jacq.
Crataegus laevigata (Poir.) DC.

LIVRET TECHNIQUE DE CUEILLETTE

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS

2

PARTIES RÉCOLTÉES ET DESTINATIONS	2
CONSTATS : UNE RESSOURCE LIÉE AUX PRATIQUES AGRICOLES ET À LA PRÉSENCE DE HAIES	3
PRINCIPAUX IMPACTS DE L'ACTIVITÉ HUMAINE SUR LA RESSOURCE	4
STATUTS DE PROTECTION ET LISTES ROUGES	5

DONNÉES BOTANIQUES

6

IDENTIFICATION	6
DESCRIPTION ET CRITÈRES DE RECONNAISSANCE	8
CONFUSIONS POSSIBLES	10
BIOLOGIE	12
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE	13
ÉCOLOGIE	15

GESTES DE CUEILLETTE ET PRÉCONISATIONS DE GESTION DURABLE

16

PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES DE GESTION	16
IDENTIFICATION D'UN SITE	19
CUEILLETTE DU BOURGEON	21
CUEILLETTE DU BOUQUET FLORAL	24
CUEILLETTE DE LA « FLEUR + FEUILLE »	28
CUEILLETTE DU FRUIT	31
L'ALTERNATIVE DE LA MISE EN CULTURE	33

ANNEXES

34

EXEMPLE DE GESTION	34
DONNÉES COMPLÉMENTAIRES BIOTOPE ET PHYTOSOCIOLOGIE	34
BIBLIOGRAPHIE	35
SITOGRAPHIE	36

CRÉDITS

37

RÉDACTEURS	37
ILLUSTRATIONS	37
GRAPHISME ET MISE EN PAGE	37
PARTENAIRES	38

Ce livret s'adosse à la partie générale du *Guide de bonnes pratiques* qu'il complète avec les éléments spécifiques à l'espèce présentée.

Fruit d'un travail partenarial, il ne prétend ni à l'exhaustivité des savoirs et connaissances sur l'espèce envisagée, ni à devenir un cahier des charges pour la qualité. Loin de vouloir normaliser des pratiques qui doivent pouvoir évoluer et s'adapter, il a pour ambition de participer à une amélioration collective de la gestion d'une ressource partagée.



GÉNÉRALITÉS ET CONSTATS

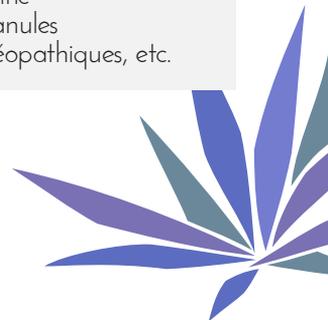
Ce livret concerne deux espèces d'aubépines cueillies : *Crataegus monogyna* Jacq. et *Crataegus laevigata* (Poir.) DC.

Ces deux espèces sont indistinctement utilisées dans la pharmacopée traditionnelle¹. En règle générale, elles ne sont pas distinguées par les acheteurs des différentes filières et les cueilleurs collectent l'une ou l'autre des espèces sans distinction.

PARTIES RÉCOLTÉES ET DESTINATIONS

Parties récoltées	Réseaux de distribution	Domaines d'usages	Produits
Bourgeon	<ul style="list-style-type: none">• Laboratoire• Vente directe	<ul style="list-style-type: none">• Principalement en gemmothérapie	<ul style="list-style-type: none">• Macérât de bourgeons
Bouquet floral	<ul style="list-style-type: none">• Herboristerie• Pharmacie• Vente directe	<ul style="list-style-type: none">• Phytothérapie	<ul style="list-style-type: none">• Alcoolature• Tisane, etc.
Fleur + feuille	<ul style="list-style-type: none">• Laboratoire• Grande distribution• Herboristerie• Pharmacie• Vente directe	<ul style="list-style-type: none">• Cosmétique• Homéopathie• Phytothérapie• Tisanerie• Distillation	<ul style="list-style-type: none">• Tisane• Complément alimentaire• Eau florale• Granules homéopathiques, etc.
Fruit	<ul style="list-style-type: none">• Laboratoire• Herboristerie• Pharmacie• Vente directe	<ul style="list-style-type: none">• Agro-alimentaire• Phytothérapie• Homéopathie	<ul style="list-style-type: none">• Complément alimentaire• Alcoolature• Confiture• Alcool• Farine• Granules homéopathiques, etc.

Parties indiquées dans la pharmacopée française² : fleur et sommité fleurie.



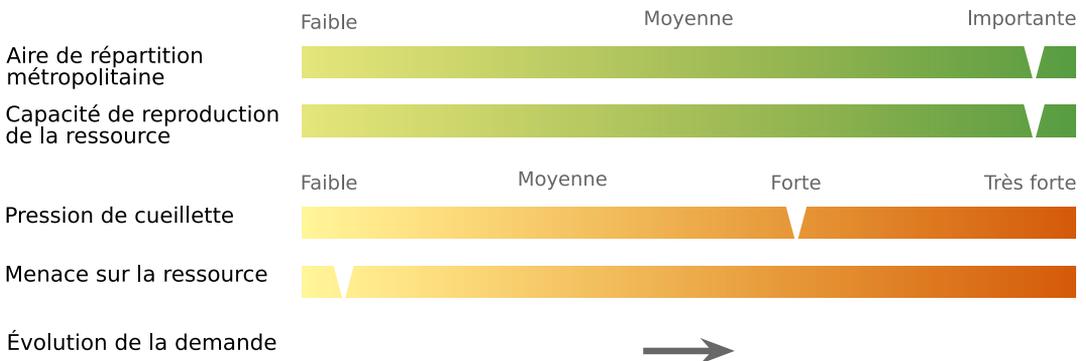
CONSTATS : UNE RESSOURCE LIÉE AUX PRATIQUES AGRICOLES ET À LA PRÉSENCE DE HAIES

L'aubépine est une **plante spontanée abondante**, souvent pionnière et **bien répartie sur le territoire** métropolitain. Elle est une plante très largement cueillie dont différentes parties peuvent être collectées. Elle est souvent associée à l'élevage avec une présence importante dans les haies ou au sein des pâtures.

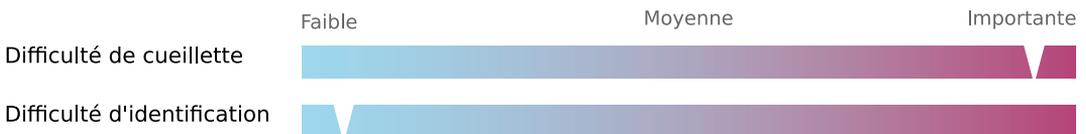
L'AFC n'identifie pas à ce jour, de risques particuliers sur la disponibilité de cette ressource. Cependant, il faut noter que l'évolution de celle-ci varie en fonction des territoires et des pratiques agricoles mises en œuvre. **La disparition des haies** a eu et continue à avoir selon les régions, un impact important sur la disponibilité de la plante. À noter que la présence de **friches** due à la déprise agricole permet dans un premier temps d'offrir une ressource qui peut être abondante, néanmoins à terme la friche se referme et la ressource n'est plus accessible. Les cueilleurs notent que bien que l'arbre ait une croissance initiale relativement lente, il **supporte bien la taille** et dispose d'une **bonne capacité de reproduction**.

INDICATEURS DE CUEILLETTE³

Indicateurs sur la ressource



Indicateurs sur la pratique



Crataegus monogyna est plus fréquente sur le territoire et dispose d'une aire de répartition plus importante que *Crataegus laevigata*. Ces indicateurs donnent un aperçu global sur les deux espèces.

¹ Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), 2019 et 2005.

² ANSM, 2020.

³ Selon l'expérience des membres du comité de synthèse de l'AFC. Il s'agit de valeurs moyennes, qui pour certaines, peuvent varier localement. La pression de cueillette représente une évaluation du niveau des prélèvements réalisés sur la ressource par rapport à l'ensemble disponible. La menace représente une évaluation des risques qui pèsent sur la ressource au vu des critères précédents.

PRINCIPAUX IMPACTS DE L'ACTIVITÉ HUMAINE SUR LA RESSOURCE⁴

La flore est affectée, positivement ou négativement, par un ensemble d'activités humaines. Ainsi, la cueillette n'est pas l'unique facteur à prendre en compte pour comprendre notre impact sur des populations végétales. Le tableau suivant présente les activités humaines, autre que la cueillette, pouvant impacter la population ou la ressource.



	Impact sur la ressource	Commentaires
Enrichissement / déprise agricole		Favorise la ressource pendant plusieurs années, avant la fermeture totale du milieu qui rend les aubépines inaccessibles.
Entretien des haies		Entretien ponctuel avec une taille bien réalisée.
		<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de l'épareuse qui ne réalise pas une coupe nette et entraîne une nécrose de l'arbre au niveau de celle-ci. Taille annuelle « au carré » : la plante fleurit et fructifie sur les branches de 2 à 10 ans. Avec une taille annuelle, il n'y a donc plus de fleurs ou de fruits à récolter.
Agriculture extensive		Préservation de la fruticée et des haies.
Urbanisation		Disparition de la ressource.
Agriculture intensive		Risque de pollution et pratique qui entraîne souvent l'arrachage des haies.
Arrachage de haies		Disparition de la ressource.
Bois énergie ou broyat fertilisant à partir des friches		En l'absence de législation, les friches et leurs boisements sont des ressources exploitables par les producteurs de bois énergie ou de broyat fertilisant sans régulation. Cette exploitation est en augmentation et se fait souvent sans respect de la ressource et de la biodiversité. Le bois est exploité par des broyeurs de grande puissance tirés par des tracteurs, ce qui entraîne une destruction du milieu et des sols.

Les réglementations peuvent évoluer. Il est recommandé de vérifier ces informations, notamment sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).

CRATAEGUS MONDGYNA JACQ.

En France et au niveau européen : pas de protection.

Au niveau départemental : pas d'arrêté préfectoral.

Liste rouge (Union internationale pour la conservation de la nature - UICN) :

- niveau mondial et européen : préoccupation mineure (LC) ;
- à l'échelle des anciennes régions françaises : données insuffisantes (DD) en Bourgogne (2015) et Centre (2013) ; non évaluée (NE) en Midi-Pyrénées (2013) ; préoccupation mineure (LC) sur l'ensemble des autres régions.

CRATAEGUS LAEVIGATA (POIR.) DC.

En France et au niveau européen : pas de protection.

Au niveau départemental : pas d'arrêté préfectoral.

Liste rouge (UICN) :

- niveau mondial et européen : préoccupation mineure (LC) ;
- à l'échelle des anciennes régions françaises : données insuffisantes (DD) en Bretagne (2015) ; préoccupation mineure (LC) sur l'ensemble des autres régions.

⁴ Les impacts les plus notables précisés ci-après ont été observés par les cueilleurs ou relevés dans la littérature scientifique.

DONNÉES BOTANIQUES

IDENTIFICATION

Crataegus monogyna Jacq.
ROSACÉES

Noms vernaculaires⁵ : aubépine à un style, noble épine, bois de mai, poire d'oiseau, aubespain, mai, senellier, aubépine à un style, buisson blanc. Hawthorn (anglais), espino blanco (espagnol), Weißdorn (allemand), biancospino comune (italien).

- 1 et 2. De l'arbrisseau à l'arbuste.
3. Bouquet fleuri et fruit à un noyau.
4. Écorce d'un tronc.
- 5 et 6. Feuilles avec 3 à 7 lobes dentés à sinus profond.
7. Fruits ou cenelles.
8. Fleur à 1 style avec étamines roses.



Crataegus laevigata (Poir.) DC.
ROSACÉES

Noms vernaculaires : aubépine à deux styles, noble épine, bois de mai, poire d'oiseau, aubespain, mai, senellier, aubépine épineuse, épine blanche. Hawthorn (anglais), espino blanco (espagnol), Weißdorn (allemand), biancospino europeo (italien).

1. Port général de l'abrisseau.
2. Fleurs épanouies.
3. Bouquet fleuri et fruit à deux noyaux.
- 4 et 5. Feuilles plus ou moins trilobées au sommet, dentelées presque dès la base.
6. Face intérieure de la feuille légèrement velue.
7. Fleur à 2 styles avec des étamines tirant sur le rose foncé-rouge.
8. Fruits ou cenelles.



⁵ Liste non exhaustive.

SYNTHÈSE DES DESCRIPTIONS BOTANIQUES⁶



	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.
Port	Arbrisseau à arbuste, < 10 m, le plus souvent de 2 à 5 m. Précisions cueilleurs : port rond.	Arbrisseau : 2 à 3 m.
Écorce du tronc	Jeune : claire. Âgée : gris brun à noirâtre, écailleuse.	Jeune : claire. Âgée : brune, écailleuse.
Rameaux/bois	Épineux. Précisions cueilleurs : épines droites, noirâtres, longues et pointues.	Épineux.
Écorce rameaux	Lisse, gris cendré. Jeunes rameaux souvent pubescents.	Lisse, gris cendré. Jeunes rameaux souvent glabres.
Bourgeons	Petits, globuleux, jaunâtres.	
Feuilles	Caduques, 3 à 7 lobes dentés à sinus profonds, nervures secondaires allant vers l'extérieur. Vert clair dessus, vert mat dessous.	Caduques, coin à la base, plus ou moins trilobées au sommet, dentées presque dès la base avec des nervures secondaires allant vers l'intérieur. Vert foncé. Brillantes dessus, légèrement velues dessous.
Fleurs	Régulières, en corymbe, calice à lobes le plus souvent dressés et appliqués contre le fruit. Blanches à 1 style.	Régulières, en corymbe avec calice le plus souvent à lobes retombants. Blanches à 2 ou 3 styles et à étamines rouges.
Fruits (appelés cenelles)	Ovoïdes, rouges, plus ou moins persistants. 1 seul noyau.	Ovoïdes à subsphériques. Généralement 2 noyaux.

CRITÈRES DE RECONNAISSANCE DÉTERMINANTS POUR LES CUEILLEURS

C. monogyna : fleurs à un seul style, fruits à un seul noyau et feuilles avec lobes profonds. L'odeur des fleurs de cette espèce peut être perçue comme plus « écoeurante », un peu plus lourde.

C. laevigata : fleurs à 2 ou 3 styles, étamines rouges, fruits à deux noyaux et feuilles non ou peu lobées.

PRÉCISIONS SUR LES DÉNOMINATIONS⁷

	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.
Sous-espèces et variétés	<i>Crataegus monogyna</i> var. <i>maritima</i> Corill. <i>Crataegus monogyna</i> var. <i>monogyna</i> Jacq.	Pas de variété ou de sous-espèce.
Synonymes	44 synonymes, toutes les sous-espèces et variétés autres que celles mentionnées ci-dessus. À noter : <i>Crataegus oxyacantha</i> L. rencontrée très fréquemment dans la littérature concernant les plantes médicinales.	14 synonymes, parmi lesquels certaines sous-espèces de <i>Crataegus oxyacantha</i> L. Il convient donc d'être prudent lors de la consultation d'ouvrages anciens ⁸ .
Nom en homéopathie	Usage du nom <i>C. oxyacantha</i> sans différencier l'espèce.	



⁶ Bonnier G., 1999 / Coste l'abbé H., 1937 / Rameau J.C. et al., 1989.

⁷ Tax Ref v10 - Se reporter à la fiche espèce de la base de données de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Lien en annexe.

⁸ Par exemple, l'abbé H. Coste dans sa flore nomme *C. laevigata* : *C. oxyacanthoides* Thuill. (*C. oxyacantha* L. part.).



Il existe peu de confusions possibles.

Crataegus azarolus L. (azarolier, pommette)

Principalement présent en **région méditerranéenne**⁹. Il peut atteindre 6 mètres de hauteur, **les fruits sont plus gros** (2 cm environ, comme des cerises) et peuvent contenir de 1 à 5 noyaux. Les feuilles sont plus larges et ont 3 lobes étroits et profonds comme ceux de *C. laevigata*, mais chacun de ces lobes est généralement divisé au bout en 2/3 dents. Elles sont pubescentes au moins pour la face inférieure (glabres chez *C. monogyna*) et les jeunes rameaux sont poilus (glabres chez *C. laevigata*). L'odeur de la fleur est généralement perçue comme désagréable. **Le goût des fruits est acidulé et parfumé** contrairement au goût farineux des fruits de *C. monogyna* et *laevigata*.

L'arbre est cueilli pour ses fruits pour en faire des compotes et des gelées. Il s'agit d'une cueillette traditionnelle et familiale, rarement d'une cueillette à vocation commerciale. Il est moins ramassé que les deux autres.



L'aire de répartition de cette espèce étant relativement limitée, il convient d'être prudent quant à l'exploitation de cette ressource.

Prunus spinosa L. (prunellier, épine noire, pelossier)

Les fleurs apparaissent avant les feuilles, contrairement aux aubépines. Il fleurit plus tôt, dispose de feuilles clairement ovales, dentées et d'un bois plus sombre. Il est présent dans les mêmes milieux que les aubépines.



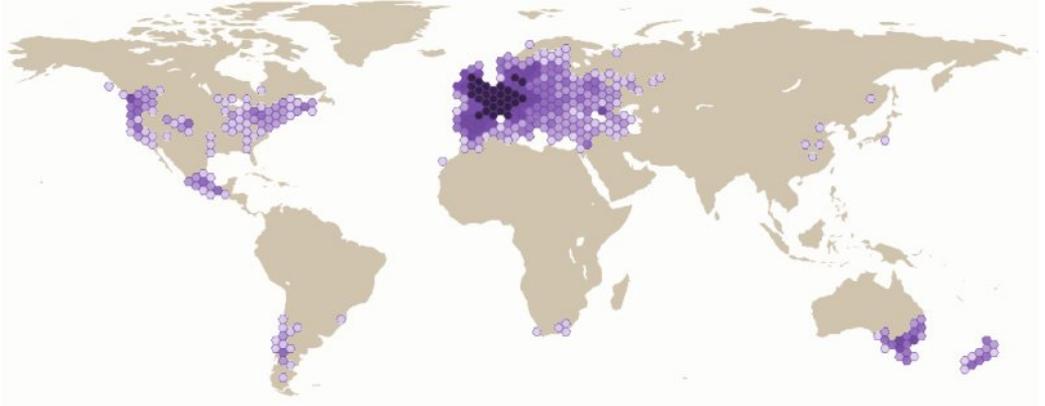
	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.
Type biologique	Phanérophyte ¹⁰ .	
Longévité	Grande longévité (500 ans).	Pas de données dans la bibliographie.
Période de floraison ¹¹	Avril à juin.	Avril à mai. Souvent plus précoce que <i>C. monogyna</i> ¹² .
Période de fructification ¹³	Septembre à novembre.	Août à octobre.
Reproduction	<p>Sexuée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fleurs hermaphrodites avec pollinisation entomogame. • Dispersion des fruits par les oiseaux (ornithocore). • Germination prenant de 12 à 18 mois. • Un rythme de croissance de 20 à 30 cm par an les 5 ou 6 premières années. • Les deux espèces s'hybrident donnant des individus à caractères intermédiaires. <p>Végétative</p> <p>Multiplication végétative par bourgeons nés sur les racines et rejets de souche.</p>	
Reproduction de la ressource (observations des cueilleurs)	<p>La plante est présente dans de nombreux milieux, souvent pionnière et résistante à la taille.</p> <p>> Les cueilleurs considèrent que la plante a une bonne capacité de régénération.</p>	



MONDE

C. monogyna : présente en Asie occidentale et en Afrique septentrionale.
Subspontanée voire naturalisée ailleurs, notamment en Amérique du Nord et en Australie.

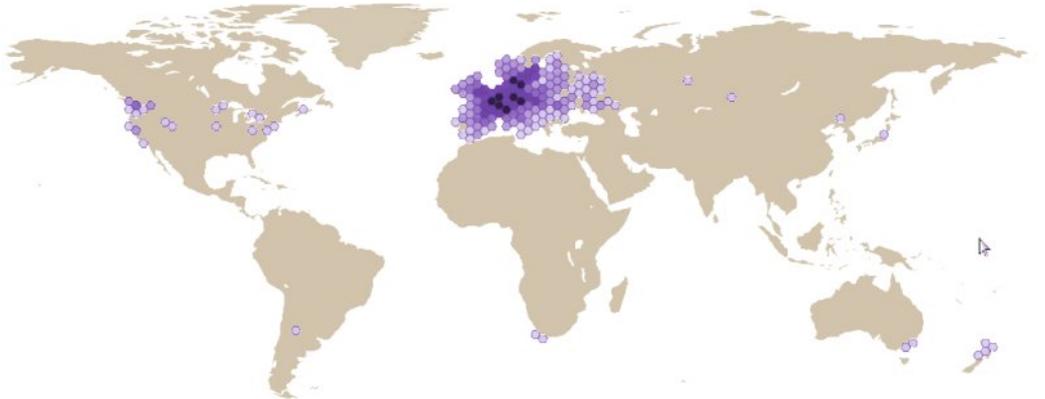
Carte de répartition Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF)¹⁵



Source : ©les contributeurs d'OpenStreetMap, ©OpenMapTiles. Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF).

C. laevigata : présente en Asie occidentale et Afrique septentrionale.

Carte de répartition Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF)¹⁶



Source : ©les contributeurs d'OpenStreetMap, ©OpenMapTiles. Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF).

¹⁰ Terme appartenant à la classification de Raunkjær définissant les arbres ou les arbustes dont les bourgeons se trouvent en hiver très au-dessus de la couche de neige (25 à 40 cm au-dessus du sol) et qui assurent la protection de leurs bourgeons contre le froid en les entourant dans des enveloppes.

¹¹ Variable selon les territoires, l'altitude et l'orientation de la plante.

¹² D'après les cueilleurs, sur un même site, avec la même orientation.

¹³ Variable selon les territoires, l'altitude et l'orientation de la plante. Cf. la base de données Telobotanica pour plus de précisions.

¹⁴ Rameau J.C. et al., 1989.

¹⁵ Les données utilisées pour la réalisation de cette carte sont des données d'observation, c'est-à-dire indiquant la présence de l'espèce, mises à dispositions par un ensemble d'organismes de recherche au niveau international. Lien en annexe.

¹⁶ Idem.

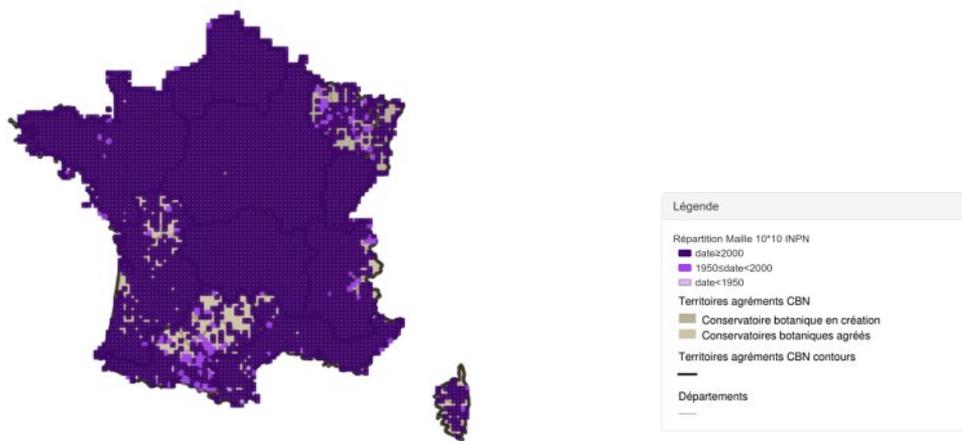
C. monogyna : présente presque dans toute l'Europe (eurosibérienne à tendance supraméditerranéenne).

C. laevigata : européenne (centrale et boréale) à tendance subatlantique.

FRANCE

C. monogyna : très commune sur tout le territoire métropolitain et en Corse. Jusqu'à 1600 m.

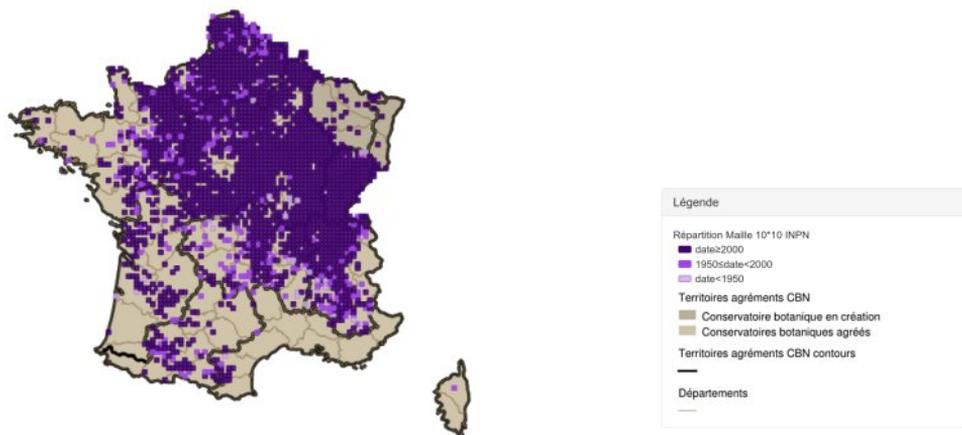
Carte de répartition SI-Flore – données du réseau des Conservatoires botaniques nationaux (CBN)¹⁷.
Répartition de *Crataegus monogyna* Jacq.



Sources : © FCBN 2016, Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale © IGN 2013, BD CARTO - © SANDRE 2013, SIE - © Muséum national d'Histoire naturelle 2013, Espaces protégés, TAXEAF V7.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière Date de consultation : 7 avril 2020

C. laevigata : commune dans le Nord de la France (sauf littoral), disséminée dans le Sud et rare en région méditerranéenne. Jusqu'à 1600 m.

Carte de répartition SI-Flore – données du réseau des CBN¹⁸.
Répartition de *Crataegus laevigata* (Poir.) DC.



Sources : © FCBN 2016, Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale © IGN 2013, BD CARTO - © SANDRE 2013, SIE - © Muséum national d'Histoire naturelle 2013, Espaces protégés, TAXEAF V7.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière Date de consultation : 7 avril 2020

	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.
Auto-écologie ²⁰	Large amplitude écologique. Héliophile et de mi-ombre, humus mull carbonaté à moder, à large amplitude de pH, sur matériaux purs ou pierreux, argiles de décarbonation, limons, sables, sols assez secs à frais.	Héliophile et de mi-ombre, humus mull calcique à mull mésotrophe, sol le plus souvent à pH basique, sur argiles, marnes ou limons. Mésophile (optimale). Plus basicole que <i>C. monogyna</i> .
Biotope et phytosociologie ²¹	Présentes dans les fourrés arbustifs, boisements caducifoliés, stades de recolonisation des milieux ouverts qui y mènent (fruticées) et lisières forestières, constituantes des haies des territoires de bocage.	



¹⁷ Il s'agit de données indiquant la présence ou l'absence de l'espèce et non d'une indication de densité des populations. Lien en annexe.

¹⁸ Idem.

¹⁹ Louvel J. et al., 2013 / Devillers P. et al., 1991 / Louvel J. et Gaudillat V., 2016 / Bardat J. et al., 2004 / Rameau J.C. et al., 1989.

²⁰ Se reporter à la fiche espèce sur Tela Botanica pour plus de précisions. Lien en annexe.

²¹ Se reporter à la fiche espèce de la base de données de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) pour plus de précisions sur les habitats (Cahiers d'habitats, EUNIS, Prodrome). Lien en annexe.

GESTES DE CUEILLETTE ET PRÉCONISATIONS DE GESTION DURABLE

Sauf précision, cette partie est basée sur l'expérience des cueilleurs. Elle présente une sélection non exhaustive de bonnes pratiques parmi l'ensemble de celles observées. Les éléments concernant la qualité sont donnés à titre indicatif et sont le reflet des pratiques les plus couramment observées. L'exigence de qualité peut en effet varier selon les commanditaires et l'usage final.

Concernant les principes de gestion, les pourcentages à prélever ou à laisser sont donnés comme ordre de grandeur. Il est rappelé que la capacité d'une population à se régénérer est très contextuelle et dépend de multiples facteurs. Il convient donc d'observer l'évolution de la population du site concerné afin d'adapter si besoin les principes de gestion indiqués, y compris ce pourcentage. Il est précisé que ces pourcentages ne sont pas strictement à respecter, mais qu'il s'agit de donner une appréciation globale.

Pour la définition des termes sites, zones et taches, se référer à la partie générale du *Guide de bonnes pratiques*.

PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES DE GESTION

PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES

Afin de garantir la préservation de la ressource, l'AFC préconise pour toutes les techniques ou parties de plantes :

-  *C. laevigata* étant moins commune dans les régions littorales et méditerranéennes, nous recommandons de limiter la cueillette à *C. monogyna* dans ces aires géographiques.
-  Être vigilant à la présence du **feu bactérien** (cf. identification d'un site).
-  **Ne faire qu'un type de collecte par arbre** : ne pas prélever des bourgeons, des fleurs et des fruits sur le même arbre, la même année.
-  **Observer l'évolution** de son site et de la ressource sur plusieurs années pour s'assurer que son prélèvement n'a pas d'impact.
-  **Ne pas prélever les arbres trop vieux**. Du point de vue du cueilleur, leur cueillette est plus complexe en raison de la présence de lichen et de nombreuses ramifications. Du point de vue de la ressource, il est intéressant de les garder comme porte-graine (transmission de la diversité génétique dont ils sont porteurs).



À noter que les cueilleurs ont constaté que suite à un prélèvement, le nombre d'épines sur l'arbre augmentait principalement dans la zone prélevée.

PRÉCONISATIONS COMPLÉMENTAIRES EN LIEN AVEC LE VOLUME COLLECTÉ

Selon les quantités à prélever, les pratiques et leurs impacts ne sont pas les mêmes. N'ayant pas de données scientifiques à disposition sur l'impact des différentes techniques de cueillette sur les aubépines, l'AFC propose des mesures conservatoires basées sur l'expertise des cueilleurs et leurs retours d'expérience.

Cas 1. Pour des prélèvements peu importants de bourgeons, de bouquets floraux ou du fruit réalisés manuellement (moins d'un kg à quelques kg sec par an). La gestion consistant à limiter la pression de prélèvement sur les aubépines, assure d'après l'expérience des cueilleurs, un bon renouvellement de la ressource dans le temps. Ainsi certains cueilleurs récoltent des arbres sur leur propre terrain, depuis des années.

-  Répartir le prélèvement sur l'ensemble de l'arbre ou des arbres à disposition (branches à portée de main, branches avec le bon degré de maturité, etc.).
-  Ne pas prélever chaque année sur les mêmes branches (ex : les branches à portée de main) et limiter le pourcentage de la ressource exploitable prélevée sur l'arbre lors de la récolte.
-  Possibilité de revenir chaque année sur le même site et les mêmes arbres sans les épuiser.
-  Tailler quelques branches si besoin (entretien, accès, prélèvement).
-  Si besoin, entretenir les pourtours des arbres afin d'en faciliter l'accès.
-  Possibilité de favoriser ou d'implanter des aubépines sur un terrain maîtrisé par le cueilleur.

Cas 2. Pour les prélèvements plus importants (d'une dizaine de kg à plusieurs centaines de kg).

-  À l'échelle d'un site de cueillette, conserver des arbres non cueillis chaque année (renouvellement de la ressource, reproduction sexuée, impact sur la faune, etc) : laisser environ 25% du site au repos et assurer une rotation de la pression de prélèvement.
-  Laisser à chaque arbre un *minima* d'1 an de repos, idéalement 3, après un prélèvement important.

PRÉCONISATIONS CONCERNANT LA TAILLE

L'aubépine **supporte bien la taille**, si elle est pratiquée dans les règles de l'art. Inclus dans les haies bocagères, cet arbre a été et est encore régulièrement taillé sans traitement après la coupe et sans que cela n'ait d'impact sur sa reprise. Des tailles régulières bien menées permettent d'optimiser la récolte sans pour autant impacter le renouvellement de la ressource.

Le recours à la taille nécessite de **maîtriser le devenir de son site** pour s'assurer du respect des périodes de repos. Le cueilleur est également vigilant à repérer des arbres récemment taillés quand il arrive sur un site.



Attendre **au moins 3 ans entre deux tailles d'entretien ou d'accompagnement**. En effet sur une nouvelle pousse, il faut attendre la seconde année avant de voir apparaître des fleurs et donc une fructification. Il s'agit donc de laisser la nouvelle pousse fleurir et fructifier au moins un an avant de la retailler. Sur un même arbre, il est possible de pratiquer des tailles d'entretien chaque année, mais il ne faut pas tailler les mêmes branches (3 ans entre chaque « zone » taillée de l'arbre).



Laisser des arbres non taillés à l'échelle d'un site afin de limiter l'impact sur la faune sauvage (insectes, oiseaux, etc.).



Éviter le recépage à ras du sol (sauf dans le cas d'une parcelle régulièrement girobroyée).



Être sensible à l'**impact paysager et visuel** de sa taille notamment pour des arbres isolés ou fortement visibles.

Le cueilleur se conforme également aux préconisations générales de taille disponibles dans la partie générale du *Guide de bonnes pratiques*.

PRÉCONISATION DE CO-GESTION ET DE PARTENARIATS

Étant donné le lien fort entre l'aubépine et les pratiques d'élevage, cette cueillette est l'opportunité de **collaborer avec les éleveurs**. Le cueilleur peut valoriser son intervention auprès des agriculteurs en mettant en avant son action sur l'entretien du site et la taille des haies (gain en surface d'enherbement, diminution du coût de l'entretien de la haie par l'agriculteur). Il est également important de sensibiliser les éleveurs à la préservation de leurs haies et à l'importance de la diversité des espèces au sein de celles-ci (confort pour les animaux, refuge pour la faune auxiliaire, vie du sol, etc.).

Dans le cas de prélèvement sur des friches, les propriétaires peuvent également se montrer intéressés par l'entretien que réalise le cueilleur (entretien de l'abond des aubépines, des accès, taille, etc.).

IDENTIFICATION D'UN SITE

NATURE DES SITES DE CUEILLETTE

Haies bocagères, friches, arbres dans des pâtures, pelouses en déprise (fruticées) et pâtures abandonnées.

Aubépines dans la haie d'une pâture (63).



REPÉRAGE D'UN SITE

Le plus complexe est de repérer l'arbre lorsque le cueilleur souhaite récolter des bourgeons, car il est à nu. Il est alors conseillé de l'identifier l'année précédente. S'il reste des fruits au printemps, il est encore possible d'identifier l'espèce.

Pour repérer un site pour la **récolte de fleurs**, la **couleur blanche** très caractéristique permet en général d'identifier les sites de loin. Pour le **fruit**, la **couleur rouge** d'un arbre chargé de cernelles (fruits) permet également de le repérer à distance.

Couleurs caractéristiques de l'aubépine :

1. Aubépine en fleurs avec une couleur blanche très visible et remarquable.
2. Aubépine en fruits avec une couleur rouge visible.



RECOMMANDATION AVANT LA CUEILLETTE

Suivant la partie cueillie, il existe des spécificités dans le choix des sites.

Pour le **bourgeon** et le **bouquet floral**, il est intéressant de cueillir sur des **jeunes rameaux**. En effet, sur ceux-ci l'absence de bois à la base du bouquet et la moindre densité d'épines, facilitent la récolte et limitent le tri. De plus, les cueilleurs observent que les jeunes rameaux sont souvent plus chargés de bourgeons et de fleurs. Des individus taillés depuis 2 à 4 ans apparaissent comme idéal pour ce type de cueillette.

Si l'arbre présente du lichen, de **trop nombreuses épines** ou de **multiples ramifications**, la récolte est moins aisée et le tri plus important. La technique du plumage (cf. ci-après) peut néanmoins s'accommoder de ce type de contraintes.

ÉTAT DE POLLUTION DU SITE

La plante est robuste et tolère bien la présence de pollution. Le cueilleur veille donc à bien identifier les potentielles sources de pollutions.

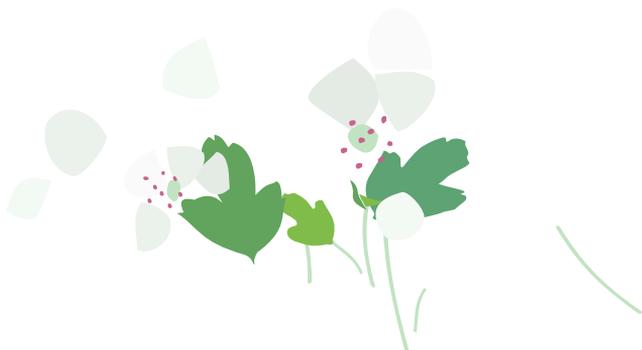
ÉTAT SANITAIRE DE LA PLANTE²²

Quand le cueilleur constate la présence du **feu bactérien** ou de parasites comme les chenilles, il ne prélève pas l'arbre en question.

Le feu bactérien est une maladie très contagieuse qui atteint tous les arbres de la famille des Rosacées. Les jeunes pousses sont les premières atteintes, elles sont roussies, comme brûlées. C'est le premier symptôme visible. Dans certaines régions, il est classé en danger sanitaire de seconde catégorie²³. Le cueilleur est attentif à ne pas véhiculer le feu bactérien avec la lame d'une scie ou d'un sécateur. À cette fin, il **désinfecte ses outils à l'alcool ou à la flamme**, avant de changer de site. La taille à la tronçonneuse ne permet pas une bonne prévention de la contamination dans les régions touchées par le feu bactérien. Dans ce cas, le cueilleur s'assure au préalable que l'ensemble des arbres à tailler est sain.

ACCESSIBILITÉ AU SITE ET À LA RESSOURCE À CUEILLIR

Suivant les milieux et leur entretien, l'accès aux aubépines peut se révéler difficile (sur les friches notamment). Lorsque la plante est intégrée à une haie bocagère, le cueilleur s'accorde avec le propriétaire et si besoin l'exploitant sur les conditions d'accès au terrain.





DIFFICULTÉS ET RISQUES POUR LE CUEILLEUR

Il existe un risque d'infection par des épines restées sous la peau après la cueillette. Le cueilleur veille à se protéger, à ôter les épines en fin de journée et à désinfecter les plaies.

« *L'aubépine, elle te parle, quand tu la cueilles trop, elle te sort les épines.* »
- Paroles d'un cueilleur d'Auvergne -

Il est conseillé de protéger ses mains avec des gants épais. La main pratiquant la « tirette » peut simplement être protégée au bout des doigts (pouce et index) avec du sparadrap ou des « doigts de cueillette ».

1. Doigts de cueillette réalisés avec des gants découpés.
2. Main protégée par un gant et du sparadrap.



DÉFINITION DE LA PARTIE CUEILLIE

Pas de particularité.

PÉRIODE DE RÉCOLTE

Mi-mars à début mai.



²² Thévenin T., 2008 / Site de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.

²³ Pour plus d'informations, reportez-vous au site de la DRAAF de votre Région.

Photographies : Doigts de cueillette réalisés avec des gants découpés - T. Echantillac / Main protégée par un gant et du sparadrap - E. Pascal.

STADE DE DÉVELOPPEMENT

Du bourgeon fermé (pas de feuilles visibles) au stade juste avant ouverture (premières feuilles visibles). Le stade est variable en fonction de la demande du client. Certains laboratoires peuvent demander des jeunes pousses ou « bourgeons éclatés » d'un centimètre environ.

Bon stade de maturité

Mauvais stade de maturité



Bourgeon fermé.

Bourgeons en cours d'ouverture.

Bourgeon ouvert.

MÉTHODE DE PRÉLÈVEMENT ET OUTILS

La cueillette est manuelle. Elle se fait par « tirette » directement sur l'arbre ou sur des branches taillées (sécateur, scie, sécateur électrique) ou cassées par le cueilleur.

Pour la « tirette », le cueilleur tient la branche d'une main, avec l'autre il la pince, le plus souvent entre le pouce et l'index, et effectue un mouvement de « tirette » descendante. Le cueilleur peut alterner la fonction de chacune des mains. La main qui pince et qui glisse le long de la branche se creuse afin de créer un réceptacle pour accueillir les bourgeons détachés.

1. Le cueilleur saisit la branche, puis la brise avant de collecter les bourgeons par « tirette ».
2. Le cueilleur collecte les bourgeons directement sur la branche par « tirette ».



L'AFC préconise de tailler ou casser les branches prélevées, ou de ne pas revenir chaque année sur le même arbre. En effet, prélever les bourgeons sur l'arbre, le « fatigue » car ce geste stimule l'émergence des bourgeons secondaires non exprimés en temps normal.



MÉTÉO

Un temps sec est préférable, mais il est possible de collecter les bourgeons par temps humide. Dans ce cas, il faut égoutter les bourgeons et éviter de les stocker dans un matériau imperméable. Il ne faut pas cueillir des bourgeons gelés car il existe un risque important de noircissement.

TRI

Le tri n'est pas nécessaire quand le bourgeon est cueilli sur des rameaux de l'année. Sinon, il est réalisé au fur et à mesure de la cueillette (présence de bois). Il est conseillé de choisir de façon optimale les branches cueillies afin de limiter son tri.

GESTION DES RISQUES LIÉS AU STOCKAGE

Contenants de collecte

Le cueilleur utilise un bac de cueillette (type sac kangourou, bac à harnais), un panier ou autre, afin d'avoir les mains libres pour cueillir.

Les bourgeons peuvent ensuite être mis dans une solution hydro-alcoolique et glycinée directement sur site ou stockés en cagette, etc.

1. Bac à harnais pour la collecte.
2. Bourgeons en cours de macération.



Stockage sur site

Le cueilleur évite l'échauffement du produit récolté, en l'étalant en couche fine de 4 à 5 cm.

Transport

À organiser dès que possible et au plus tard en fin de journée. Le cueilleur est attentif au risque de « chauffe ». Si les bourgeons ont été conditionnés en macérât dans la journée et que celui-ci est stocké dans de bonnes conditions, ils peuvent alors attendre avant d'être transportés.

RENDEMENTS INDICATIFS

Rendements de cueillette

1 à 4 kg frais par jour et par cueilleur.



DIFFICULTÉS ET RISQUES POUR LE CUEILLEUR

Idem que pour le bourgeon p. 21.

La main pratiquant la « tirette » peut être protégée au bout des doigts (pouce et index) avec du sparadrap ou des « doigts de cueillette²⁴ ». L'autre main porte un gant épais (présence d'épines). Certains cueilleurs prélèvent à main nue ou avec des mitaines afin de conserver de la sensibilité, particulièrement lorsque qu'ils utilisent la technique du « plumage ».

DÉFINITION DE LA PARTIE CUEILLIE

Le corymbe de fleurs avec les pédoncules et quelques feuilles. L'ensemble reste solidaire et constitue un bouquet. Le cueilleur évite au maximum la présence de bois à la base du bouquet.

PÉRIODE DE RÉCOLTE

Avril à juin. Les fleurs d'aubépin passent vite et la période de récolte sur un arbre est souvent limitée à quelques jours.

STADE DE DÉVELOPPEMENT

Variable en fonction de la destination :

- pour l'herboristerie : bouquet n'ayant que des boutons blancs fermés ou des bouquets en boutons avec quelques fleurs ouvertes. Pour les fleurs ouvertes, certains sont sensibles à la présence d'étamines restées roses qui témoignent de l'ouverture récente de la fleur ;
- pour la distillation et les alcoolatures : bouquet avec les fleurs ouvertes et les étamines encore roses ;
- pour l'homéopathie : bouquet avec l'ensemble des fleurs ouvertes.

Bon stade de maturité pour l'homéopathie et la distillation

Mauvais stade de maturité

Bon stade de maturité pour l'herboristerie



Boutons encore verts.



L'ensemble des boutons est blanc.



Boutons blancs et quelques fleurs ouvertes.



L'ensemble des fleurs est ouvertes.



1. Fleur fraîchement éclose avec des étamines roses (présence de pollen).
2. Fleur plus ancienne avec des étamines noires.



MÉTHODE DE PRÉLÈVEMENT ET OUTILS

Cette cueillette est manuelle. Il existe deux types de récoltes.

1. Récolte sur l'arbre ou sur des branches taillées par « plumage » : prélèvement pratiqué à la main, bouquet par bouquet ce qui permet une sélection fine du degré de maturité, mais qui en contrepartie prend du temps. Le cueilleur prélève avec les deux mains, l'une tient la branche, l'autre collecte. En général, il sectionne le bouquet avec ses ongles. Le cueilleur peut alterner la fonction de chacune des mains.

1. Collecte sur l'arbre en pinçant le bouquet à la base avant le bois.
2. Collecte sur une branche coupée avec la même technique.
3. Traitement individualisé de chaque bouquet ; ici le cueilleur retire le bois resté à la base du bouquet.



²⁴ Cf. la cueillette du bourgeon pour illustrations.
 Photographies : Maturité du bouquet floral d'aubépine - E. Pascal / Couleur des étamines de la fleur d'aubépine - G. Ducerf / Gestes pour la cueillette du bouquet par « plumage » - E. Pascal.

2. Récolte par « **tirette** » directement sur l'arbre, à l'aide d'une canne pour les branches hautes ou sur des branches taillées (sécateur, scie, sécateur électrique). La technique est la même que celle décrite pour les bourgeons. Le mouvement de « tirette » est le plus généralement descendant, bien que certains cueilleurs puissent réaliser un mouvement ascendant. Le cueilleur peut inverser la fonction de chacune des mains. La main qui pince et qui glisse le long de la branche se creuse afin de créer un réceptacle pour accueillir les bouquets détachés.

1. La main droite tient la branche et la main gauche collecte avec la branche entre le pouce et l'index et la main en forme de réceptacle.

2. Même geste mais avec les mains inversées dans leur fonction ; en arrière plan la canne ayant servi à atteindre une branche trop haute.



TRI

Il peut être largement limité par le choix des branches cueillies (jeunes branches) et/ou la technique de cueillette (« plumage »). Il peut se faire à la main sur site dans le panier de cueillette ou à l'atelier lors des différentes étapes de transformation (séchage, mise en paquet, etc.). Le taux de corps étrangers toléré dans le produit final varie d'un client à l'autre. Pour un meilleur aspect visuel du produit vendu (herboristerie et vente directe principalement), le cueilleur récolte sans bois.

GESTION DES RISQUES LIÉS AU STOCKAGE

Le bouquet floral est fragile, il existe un risque important d'oxydation et de perte de parfum.

Contenants de collecte

La cueillette est réalisée dans des paniers, des « sacs à feuilles », etc. Il faut veiller à vider souvent son réceptacle car le bouquet est très sensible au risque d'échauffement et n'aime pas être stocké en couche épaisse (si la plante « chauffe », elle perd sa blancheur au séchage).

Stockage sur site

Il est réalisé sur des draps, des bâches, des cagettes à l'ombre avec les bouquets ou les branches taillées bien étalées. Il faut veiller à limiter au maximum la manipulation des bouquets cueillis.

Transport

Mise au séchoir ou conditionnement (alcool, distillation) en fin de journée au maximum.

RENDEMENTS INDICATIFS

Rendements de cueillette

Avec le « plumage » : 1 à 5 kg sec par jour et par cueilleur.

Avec la « tirette » : 5 à 15 kg sec par jour et par cueilleur.

Rapport de séchage

Le rapport de séchage est de 3,5 (1 : 3,5), pour obtenir 1 kg sec, il faut cueillir 3,5 kg.





DIFFICULTÉS ET RISQUES POUR LE CUEILLEUR

Idem que pour le bourgeon p. 21.

Avec la pratique de la taille têtard, intégrer :

- une bonne protection du cueilleur avec les équipements de sécurité pour le maniement de la tronçonneuse (pantalon anti-coupe, gants, manches longues, casque anti-bruit) ;
- l'usage d'une huile et de produits de graissage écologiques pour les outils de type tronçonneuse ;
- la gestion des branches taillées est à intégrer dans la discussion avec le propriétaire. Ceci est particulièrement important dans le cadre d'un site à usage agricole.

DÉFINITION DE LA PARTIE CUEILLIE

Les fleurs et les feuilles non solidarisées en forme de bouquet. Le niveau de qualité « fleur + feuille » est moindre que celui du bouquet floral, le prix à la revente est donc inférieur. La technique de prélèvement permet cependant de collecter des quantités plus importantes.

PÉRIODE DE RÉCOLTE

Avril à juin.

STADE DE DÉVELOPPEMENT

Le cueilleur favorise le même stade que le bouquet pour l'herboristerie. Il est possible de cueillir des fleurs en pleine floraison, mais toujours avant qu'elles ne soient fanées. La plante n'est pas récoltée si elle présente des pétales marrons ou si les pétales se détachent lorsque la branche est secouée.

MÉTHODE DE PRÉLÈVEMENT ET OUTILS

Il existe deux types de récolte :

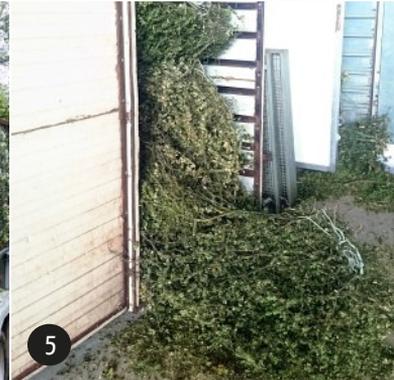
- la « tirette » (cf. récolte du bourgeon p. 21) ;
- la **taille des arbres en têtard** (illustrations ci-après) qui permet de récolter une quantité importante de branches qui est ensuite séchée et battue pour récupérer les fleurs et les feuilles. Le produit est ensuite trié. La taille se fait à la tronçonneuse, au sécateur à bras, scie à bois ou sécateur électrique.



La **taille en têtard** ne doit être renouvelée que tous les 6 à 8 ans. Lors de celle-ci, il faut être très vigilant au risque de **feu bactérien**. Le cueilleur doit avoir conscience que **l'aubépine est un arbre à croissance lente** et qu'en cas d'une taille importante il est soumis à la concurrence d'autres arbres et arbustes qui ont des croissances plus rapides.



1. Taille à la tronçonneuse.
2. Branches coupées avant la mise en fagots.
3. Réalisation de fagots qui sont ensuite égalisés à la tronçonneuse.
4. Chargement des fagots dans la remorque pour le transport.
5. Fagots à la sortie du séchoir.
6. Battage des fagots séchés avant le tri mécanique.



TRI

Étant donné les volumes, le tri se fait après séchage à la mondeuse et au sasseur.

GESTION DES RISQUES LIÉS AU STOCKAGE

Contenants de collecte et stockage sur site

Avec la « tirette » : cf. récolte du bouquet floral p. 24 (drap, bâche, etc).

Avec la taille têtard : sous forme de fagots, stockés à l'ombre.

Transport

Mise au séchoir au plus tard en fin de journée. Étant donné la logistique importante à déployer pour de la technique de la taille en têtard, il est conseillé de choisir un site où il est possible de récolter pendant 2 à 3 h (au moins 2 à 3 gros arbres ou 5 à 6 arbres moyens).

RENDEMENTS INDICATIFS

Rendements de cueillette

Avec la « tirette » : 15 à 30 kg frais par jour et par cueilleur.

Avec la taille têtard : 15 à 50 kg en sec (après battage, mais avant le tri) par jour et par cueilleur.

Rapport de séchage

Le rapport de séchage est de 3,5 (1 : 3,5), pour obtenir 1 kg sec, il faut cueillir 3,5 kg.





DIFFICULTÉS ET RISQUES POUR LE CUEILLEUR

Idem que pour le bourgeon p. 21.

PÉRIODE DE RÉCOLTE

Octobre avant les premières gelées.

STADE DE DÉVELOPPEMENT

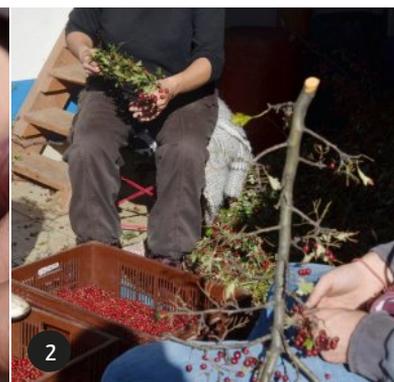
Le fruit reste longtemps sur la branche, il est préférable d'attendre qu'il soit bien mûr pour le collecter, et ce principalement pour la technique où les branches sont tapées car le fruit se détache d'autant mieux. La période de collecte peut s'étaler sur 3 semaines à 1 mois.

MÉTHODE DE PRÉLÈVEMENT ET OUTILS

Il existe plusieurs méthodes de prélèvements, dont les deux suivantes :

1. La méthode du « **plumage** » se pratique à mains nues. Les fruits sont collectés directement sur les branches à hauteur d'homme ou sur des branches taillées. Les deux mains collectent les fruits un à un.

1. Cernelles bien mûres.
2. Récolte des fruits à la main sur des branches coupées.



2. La méthode du « **tapage** » se pratique avec des gants. Les branches sont taillées pour ensuite être battues. Elles peuvent l'être sur site ou transportées avant le tapage (en fagot ou non). Le tapage se réalise sur une grille ajourée (1,5 cm x 1,5 cm) qui est placée à hauteur d'une table avec un réceptacle en dessous (draps, bâches, bassines, etc.). Les branches sont délicatement tapées sur les grilles afin que les fruits frais se détachent.

TRI

Avec le « plumage » : pas de tri.

Avec le « tapage » : tri pour éliminer les résidus de branches et de feuilles. Un premier tri peut être effectué par un tamisage sur une grille plus fine (1 cm x 1 cm), puis un tri plus fin est effectué au tarare ou à la mondeuse.

GESTION DES RISQUES LIÉS AU STOCKAGE

Contenants de collecte et stockage sur site

Avec le « plumage » : les paniers de collecte qui peuvent être fixés à la ceinture (cas du prélèvement directement sur l'arbre) sont vidés dans des bacs permettant de stocker les fruits.
Avec le « tapage » : soit les fruits sont stockés en bacs (tapage sur site), soit les branches taillées sont déposées sur des draps ou bâches tissées (tapage à l'atelier).

1. Paniers de collecte.
2. Cagettes de stockage.



Transport

Les fruits sont transportés en caisse, les branches sous forme de tas ou de fagots. Le cueilleur évite tout tassement. Les fruits frais sont stockés au réfrigérateur avant livraison aux laboratoires. La livraison se fait dans les 48 à 72 h après la récolte.

RENDEMENTS INDICATIFS

Avec le « plumage » : 20 à 25 kg/jour frais par cueilleur.

Avec le « tapage » : 80 à 120 kg/jour frais par cueilleur.

Le prix de vente des fruits dépend de leur qualité. Les fruits collectés par plumage ne sont pas abîmés alors que ceux qui sont tapés peuvent être légèrement écrasés. La méthode employée dépendant de la qualité souhaitée par le client.



L'ALTERNATIVE DE LA MISE EN CULTURE

L'aubépine n'est pas réellement mise en culture, mais est très liée aux pratiques agro-sylvo-pastorales notamment dans les pâtures ou dans les haies.



BONNE CUEILLETTE À TOUS,
DANS LE RESPECT DE LA PLANTE
ET DES MILIEUX.

EXEMPLE DE GESTION

Certains cueilleurs qui prélèvent d'importantes quantités, ont élaboré une stratégie de gestion de leurs sites permettant de récolter les différentes parties de la plante selon un roulement, tout en facilitant la récolte et en préservant les arbres. Cette gestion repose sur une taille têtard des aubépines tous les 6 à 8 ans.

Les cycles se passent ainsi :

- **année 0** : taille têtard, les cueilleurs récoltent des fagots pour produire de la « feuille + fleur » ;
- **année 1** : repos des arbres taillés ;
- **années 2 et 3** : récolte du bourgeon (sans taille), cela permet de cueillir sur des grands rameaux sans bois et avec peu d'épine. Une rotation est organisée sur les arbres prélevés ;
- **années 4, 5, 6 et 7** : récolte du bouquet floral sur des rameaux avec peu de bois à la base du bouquet. Une rotation est organisée sur les arbres prélevés ;
- **année 8** : nouvelle taille têtard pour de la production « feuille + fleur ».

Sur un même site, il existe des arbres à différents stades de ce cycle. L'ensemble du site n'est pas taillé en même temps. De plus, une fois taillé et passé la première année de repos, l'arbre n'est pas récolté dans son intégralité et pas tous les ans.

Les cueilleurs laissent également une part d'arbres non taillés et non prélevés sur le site.

Ce modèle peut être reproduit sur plusieurs sites de cueillette et si possible à différentes altitudes pour permettre aux cueilleurs d'allonger leur potentielle période de récolte.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES BIOTOPE ET PHYTOSOCIOLOGIE

Dans les référentiels européens traditionnellement utilisés, les espèces d'aubépines concernées sont principalement rattachées aux habitats :

EUNIS : « Fourrés tempérés » (F3.1), « Forêts riveraines mixtes des plaines inondables » (G1.2) et « Boisements mésotrophes et eutrophes à *Quercus*, *Carpinus*, *Fraxinus*, *Acer*, *Tilia*, *Ulmus* et boisements associés » (G1.A). *Crataegus monogyna* peut également être rapprochée des « Fourrés et broussailles caducifoliés subméditerranéens » (F3.2).

CORINE : « Fourrés » (31.8), « Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens » (44.3), « Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves » (44.4), « Bois de Tilleuls » (41.G), « Bois d'Ormes » (41.F), « Autres bois caducifoliés » (41.H), « Chênaies-charmaies » (41.2), « Frênaies » (41.3), « Bois de Charmes » (41.3), « Forêts mixtes de pentes et ravins » (41.4).

Sur le plan phytosociologique, les deux espèces peuvent, entre autres, être rapprochées des classes suivantes : *Franguletea dodonei* Doing ex V. Westh. in V. Westh. & den Held 1969, *Quercu roboris-Fagetea sylvaticae* Br.-Bl. & J. Vlieger in J. Vlieger 1937, *Crataego monogynae-Prunetea spinosae* Tüxen 1962. *Crataegus monogyna* Jacq. peut également être rapprochée de la classe des *Cytisetea scopario-striati* Rivas-Mart. 1975.

BIBLIOGRAPHIE

Agence nationale de la sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), 2005. Aubépine pour préparation homéopathique - *Crataegus oxyacantha* pour préparations homéopathiques. *Pharmacopée française*.

ANSM, 2019. Liste A des plantes médicinales utilisées traditionnellement. *Pharmacopée française*. Janvier 2019.

Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boulet V., Delpech R., Géhu J.-M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.-C., Royer J.-M., Roux G. et Touffet J., 2004. *Prodrome des végétations de France*. Coll. Patrimoines naturels, 61. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 171 p. Mise en table : SPN-MNHN / INPN, septembre 2016.

Bonnier G. et Douin R., 1911 (réédition de 1990). *La grande flore en couleurs de Gaston Bonnier*. (vol. 1-4 + index). Paris : Édition Belin.

Coste L'abbé H., 1937. *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*, tome 2. Librairie des Sciences et des Arts, Paris. 627 p.

Devillers P., Devillers-Terschuren J., Ledant J.-P. et al., 1991. *CORINE biotopes manual. Habitats of the European Community. Data specifications - Part 2*. EUR 12587/3 EN. European Commission, Luxembourg, 300 p. Traduction pour les types d'habitats présents en France : Bissardon M., Guibal L. et Rameau J.-C., 1997. *Corine biotopes. Version originale. Types d'habitats français*. ENGREF, Nancy, 217 p. Mise en table : SPN-MNHN / INPN, septembre 2015.

Ducerf G., 2014, 2008, 2013. *L'encyclopédie des plantes bio-indicatrices, alimentaires et médicinales, guide de diagnostic des sols*. 3 volumes. Éditions Promonature.

Louvel J., Gaudillat V. et Poncet L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

Louvel J. et Gaudillat V., 2016. *Table des syntaxons de la déclinaison du Prodrome des végétations de France (PVF2)*. MNHN / INPN, octobre 2016.

Rameau J.C., Mansion D. et Dumé G., 1989. *Flore forestière française, 1 : Plaines et collines*. IDF, Ministère Agriculture et Forêt, 1784 p.

Schilling M. et Pasquier B., 2013. *Plantes protégées de France métropolitaine*. CNPMAI. 175p.

Thévenin T., 2008. *Le chemin des herbes*. Éditions Lucien Souny, 339p.





DRAAF, pour les informations sur le feu bactérien
draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Feu-bacterien,727

Fiche de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)
C. crataegus laevigata : dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2012.RLTS.T203425A2765212.en

Global Biodiversity Information Facility (GBIF)

C. monogyna : gbif.org/species/9220780

C. laevigata : gbif.org/species/8252683

openstreetmap.org/copyright

Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) (également pour plus de précisions sur la taxonomie et sur les habitats)

C. monogyna : inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/145732/

C. laevigata : inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/92864/

SI-Flore (également pour plus de précisions sur la répartition géographique)

C. monogyna : siflore.fcbn.fr/?cd_ref=92876&r=metro

C. laevigata : siflore.fcbn.fr/?cd_ref=92864&r=metro

Tela Botanica (également pour plus de précisions sur l'auto-écologie)

C. monogyna : tela-botanica.org/bdtfx-nn-19472-ecologie

C. laevigata : tela-botanica.org/bdtfx-nn-19443-ecologie

CRÉDITS

RÉDACTEURS

Le livret a été réalisé par le comité de synthèse de l'AFC qui se compose de :

- **Cueilleurs référents** : Claire Moucot (fondatrice GIE Plante infuse - SIMPLES), Sylvie Bornet (Cabaret des oiseaux - SIMPLES), Nicolas Thomas (La ferme du Bien-être), Alexandre Dufour (Sicarappam²⁵), Alexis Brunel (Sicarappam), William Marotte (Président de la Sicarappam), Thomas Echantillac (Président de l'AFC - GIE Pam Alpines), Bastien Lecompte (La Petite Friche).
- **Scientifiques** : Raphaële Garreta (ethnologue au Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées), Benjamin Gourlin (écologue et responsable de collection au Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales aromatiques et industrielles), Jean-Paul Lescure (directeur de recherche honoraire à l'Institut de recherche pour le développement).
- **Coordination** : Emilie Pascal et Maëlle Gentet.

Merci à l'ensemble des cueilleurs qui ont participé aux interviews, aux enquêtes de terrain et à la relecture de ce document, fruit d'un travail collaboratif.

ILLUSTRATIONS

- Flore de l'abbé H. Coste.
- Gérard Ducerf (un grand merci pour l'ensemble des photographies mises à disposition de l'AFC).
- Emilie Pascal.
- Thomas Echantillac.
- Sicarappam.
- Régis Buffière.

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Daco - www.dacographie.fr

PARTENAIRES

PARTENAIRES SCIENTIFIQUES



FINANCEURS





AFC

© Association Française des professionnels
de la Cueillette de plantes sauvages
Au CNPMAI - Route de Nemours
91490 Milly-la-Forêt

www.cueillettes-pro.org

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122.2 et a, d'une part, que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste en non destiné à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite" (art. L. 122.4). Cette représentation ou reproduction constituerait donc une contrefaçon, sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

ISBN 978-2-9578385-2-3



9 782957 838523 >